

Réf: Dossier N° 074668

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « PAN AFRICAN AGRO COMMODITIES »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY II PLATEAUX 7è

TRANCHE NON LOIN DU COMPLEXE SPORTIF D'ANGRE, Lot  
3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 15/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAN AFRICAN AGRO COMMODITIES »

Objet : COMMERCE GENERAL (trading), EXPLOITATION AGRICOLE, ACHAT DE PRODUITS AGRICOLES (noix de cajou ; cacao ; café ; gingembre ; sésames), FABRICATION (manufacturing), IMPORT-EXPORT, PRESTATION DE SERVICES, DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY II PLATEAUX 7è  
TRANCHE NON LOIN DU COMPLEXE SPORTIF D'ANGRE, Lot  
3855, Ilot 312

Dirigeant(s) : M PATIL ASHWINKUMAR VILSRAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04458 du 20/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22055/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

